

**Maquette stage DAFOP - « le conseil coopératif, une alternative à l'heure de vie de classe »**  
**Office central de la coopération à l'école**

**CLIMAT SCOLAIRE - CITOYENNETE**

**Offre de formation proposée par l'Union Régionale de l'OCCE Orléans Tours suite au dialogue partenarial avec le rectorat**

**Public**

- Offre pour tous les enseignants (débutant ou initié à la pratique du conseil coopératif) équipe de direction ou de la vie scolaire du secondaire (collège, lycée général et professionnel).
- Nombre maximal de stagiaires : 20
- Contrainte : 3 stagiaires minimum d'un même établissement pour créer une équipe qui expérimenterait le conseil coopératif.

**Objectifs**

- Donner un contenu et un cadre à l'heure de vie de classe qui placent les élèves en situation d'acteur du vivre et du travailler ensemble.
- Outiller l'enseignant pour la mise en place du conseil coopératif.

**Modalités et points d'appuis**

- Formation dispensée en présentiel selon les modalités actives des pédagogies coopératives.
- Occasion de rencontres et d'expériences partagées.

**Déroulé**

Avril - sur deux journées

- Former les enseignants à la pratique du conseil coopératif et en comprendre la notion d'engagement.

- Réfléchir aux limites créant le cadre pour que le processus « proposition, débat, décision » soit vraiment une situation d'émancipation du citoyen.
- Réfléchir à la mise en place matérielle du conseil coopératif.

### Septembre

- Accompagner les enseignants et les élèves sur deux séances à la mise en place du conseil coopératif.

### Décembre, ou janvier sur deux journées

- Analyse de la pratique pour réguler les expérimentations.

### **Contribution financière**

Formateurs disponibles : les animateurs de l'UR + les deux membres de la commission secondaire.

Demander à la DAFOP d'être défrayés de nos frais de déplacement.

Problème de l'hébergement : 2 journées d'affilées avantagent la dynamique.

Lieu : Privilégier les villes sur des axes de transport en commun et choisir un lieu proche des gares. (Orléans, Blois et Tours). Si les 3 /4 des stagiaires sont issus de départements moins desservis.

## Le conseil coopératif, une alternative à l'heure de vie de classe, comment ? Le contenu d'une séance peut évoluer

- le **conseil coopératif** ( 1/semaine la première période puis possibilité de passer à 1/quinzaine en alternance avec les commissions et/ou les jeux coopératifs)
- les **commissions** (1/quinzaine, selon les projets des élèves)
- les **jeux coopératifs** (ponctuellement ou à mettre en place sur plusieurs séances consécutives si la classe ne fonctionne pas bien)
- les **émotions, l'empathie** (pré-requis à un conseil coopératif vivant et constructif : à mettre en place sur plusieurs séances consécutives si la classe ne fonctionne pas bien sinon ponctuellement)

## Le conseil coopératif, les compétences travaillées et évaluables

### CYCLE 3

#### Domaine 1.1 : Langue française à l'oral et à l'écrit

##### → **S'exprimer à l'oral**

- être capable de présenter de façon ordonnée des informations et des explications, d'exprimer un point de vue en le justifiant.
- réaliser une courte présentation orale après avoir élaboré un support (papier, numérique,...) pour cette présentation.
- participer à un débat en prenant en compte la parole d'autrui.

##### → **Comprendre des énoncés oraux**

- savoir écouter en manifestant son attention un propos continu de cinq à dix minutes .
- pouvoir manifester sa compréhension d'un message oral.

## **Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre**

- **Se constituer des outils de travail personnel et mettre en place des stratégies pour comprendre et apprendre**
  - planifier les étapes et tâches pour la réalisation d'une production.
  
- **Rechercher et trier l'information et s'initier au langage des média**
  - rechercher des informations dans différents media et ressources documentaires.
  - interroger la fiabilité des sources des informations recueillies.
  
- **Coopérer et réaliser des projets**
  - définir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d'un travail de groupe.
  
- **Mobiliser des outils numériques pour apprendre, échanger, communiquer**
  - utiliser des outils numériques pour réaliser une production.

## **Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen**

- **Maîtriser l'expression de sa sensibilité ressentie et de ses opinions, respecter celles des autres**
  - exprimer des émotions ressenties.
  - formuler une opinion, prendre de la distance avec celle-ci, la confronter à celle d'autrui et en discuter.
  
- **Comprendre la règle et le droit**
  - s'approprier et respecter les règles de fonctionnement de son école ou de son établissement et de collectifs plus restreints, et participer à leur élaboration.
  
- **Exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et discernement**
  - percevoir les enjeux d'ordre moral d'une situation réelle ou fictive.
  - dépasser des clichés et des stéréotypes.

## **Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques.**

- **Mettre en pratique des comportements simples et respectueux des autres, de l'environnement, de sa santé**
- appliquer les consignes, respecter les règles relatives à la sécurité et au respect de la personne et de l'environnement.

## **CYCLE 4**

### **Domaine 1.1 : Langue française à l'oral et à l'écrit**

#### → **S'exprimer à l'oral**

- être capable de prendre la parole en continu d'une durée variable.
- exprimer une impression, un avis, une opinion de manière raisonnée, en respectant les formes d'un oral codifié et socialisé.
- faire preuve d'une relative liberté dans sa prise de parole par rapport à ses notes de préparation.

#### → **Comprendre des énoncés oraux**

- rendre compte de la teneur générale de discours oraux complexes (conversations, débats).

### **Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre**

#### → **Organiser son travail personnel**

- Planifier les étapes et tâches pour la réalisation d'une production.

#### → **Rechercher et trier l'information et s'initier au langage des médias**

- rechercher des informations dans différents médias et ressources documentaires.
- apprécier la fiabilité des sources des informations recueillies en croisant différentes sources.

#### → **Coopérer et réaliser des projets**

- définir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d'un travail de groupe.

→ **Mobiliser des outils numériques pour apprendre, échanger, communiquer**

- utiliser des outils numériques pour réaliser une production.
- utiliser des outils et espaces numériques pour échanger, stocker, mutualiser des informations.

### **Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen**

→ **Maîtriser l'expression de sa sensibilité ressentie et de ses opinions, respecter celles des autres**

- expliciter les émotions ressenties.
- formuler une opinion, prendre de la distance avec celle-ci, la confronter à celle d'autrui et en discuter.

→ **Connaître et comprendre la règle et le droit**

- s'approprier et respecter les règles de fonctionnement de son école ou de son établissement et de collectifs plus restreints, et participer à leur élaboration.
- connaître, comprendre et analyser les principes, les valeurs et les symboles de la République française et des sociétés démocratiques.

→ **Exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et discernement**

- distinguer ce qui relève d'une croyance ou d'une opinion et ce qui constitue un savoir (ou un fait) scientifique.
- distinguer la perception subjective de l'analyse objective.
  - Faire preuve de responsabilité, respecter les règles de vie collective, s'engager et prendre des initiatives
- assumer des responsabilités et prendre des initiatives dans l'établissement et/ou la classe.
- s'impliquer dans la mise en place d'un événement dans l'établissement.

## **Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques.**

- **Mettre en pratique des comportements simples et respectueux des autres, de l'environnement, de sa santé**
- expliquer une règle de sécurité ou de respect de l'environnement.
  - expliquer l'impact de différentes activités humaines sur l'environnement.
  - expliquer un comportement responsable dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

### **Intérêt d'intégrer le conseil coopératif dans les parcours**

**Parcours citoyen**

**Parcours avenir**

**Parcours éducatif de santé**

**Parcours d'éducation artistique et culturelle**

## La mise en place d'un conseil coopératif dans le secondaire nécessite une planification et organisation en amont

La mise en place des conseils coopératifs et des autres activités coopératives (voir contenu) sont coûteuses en heures. Ces heures doivent être anticipées pour que l'année se réalise dans de bonnes conditions.

Janvier : DHG

Les besoins d'**une seule** classe avec un conseil coopératif :

→ des moyens dégagés: **54 HSE** (soit 1,5 HSA)

*1 HSE (Heure supplémentaire effective -> 1h devant élèves ; 1 HSE est délivrée par le chef d'établissement pour toute action pédagogique d'une heure devant élève (devoirs faits, projets...)*

*1 HSA (Heure supplémentaire annualisée -> 1h devant élèves durant 36 semaines. Cette heure annualisée est généralement délivrée par le chef d'établissement pour 1h de cours à l'année, par exemple pour des demi-groupes en SVT).*

*1 HSA peut être transformée en 36 HSE.*

*Le chef d'établissement reçoit en janvier sa DHG (Dotation Horaire Globale). Dans sa DHG, il répartit les heures en respectant les horaires planchers que doivent recevoir les élèves (il décide « avec ses collègues » des demi-groupes notamment). Il bénéficie d'une enveloppe d'HSA supplémentaires qui permet de mettre en place des projets tout au long de l'année tels que les conseils coopératifs. Ces HSA sont distribuées par le chef d'établissement en fonction des choix qu'il fait avec son équipe.*

*Ces choix*

*36 semaines/année scolaire*

*Comptons 32 semaines*

*un PP = 10 heures de vie de classe.*

*Comme coenseignement en classe coopérative :*

*32 HSE (pour 1 prof supplémentaire) + 22 HSE du PP (32 - 10) = 54 HSE soit 1,5 HSA.*

→ **3 enseignants** impliqués dans le projet (le PP + 2 PLC) : toujours 2 personnes présentes aux séances coopératives en **co-enseignement**

→ **1h de vie de classe hebdomadaire inscrite dans l'EDT** (horaire, pas de première heure ou de dernière heure de la journée)

→ un tableau en liège mobile ?



-> des temps de régulation Inscrits dans le projet d'établissement

### **Pourquoi proposer le cadre du conseil coopératif, alternative à l'heure de vie de classe : CONSTATS**

- Les heures de vie de classe ne remplissent pas leurs missions.
- Les professeurs principaux sont démunis pour les animer notamment lorsqu'il s'agit de la gestion de conflits entre élèves.
- Les élèves ont besoin d'un espace de parole et d'échange au sein de leur classe.

**→ Le conseil coopératif est une alternative à l'heure de vie de classe car c'est cadre permettant aux élèves de construire un projet et de résoudre ensemble des situations problèmes en s'appuyant sur une démarche coopérative.**

## **OBJECTIFS**

### Les objectifs généraux du projet

- **Placer l'élève en sujet responsable de la prise en charge de la Loi.**
- **Favoriser un apprentissage coopératif de façon transversale au sein d'un établissement.**

### Les objectifs opérationnels

#### **1. Installer un ou des conseil(s) coopératif(s) au collège**

##### **Se donner les moyens humains et structurels**

- En formalisant le dispositif dans l'emploi du temps des élèves et des professeurs
- En rémunérant les acteurs du projet ou en amorçant des choix de crédits structurels
- En allégeant la charge administrative des PP

### **Sensibiliser et convaincre les équipes**

- En proposant un temps d'information et de formation
- En explicitant les compétences qui seront développées par tous les protagonistes
- En favorisant l'expression des besoins des acteurs

### **Communiquer en interne et externe**

- En définissant au préalable des temps de concertation et de régulation en interne
- En informant les apprenants des exigences liées à la coopération
- En informant les parents et tout le personnel

## **2. Faire vivre les conseils coopératifs**

### **Faire équipe**

- En encourageant la formation de binômes pour l'animation des conseils
- En encourageant l'entraide entre adultes et le tutorat (les expérimentés accompagnent les novices)
- En proposant des jeux coopératifs aux élèves sur des temps fédérateurs (rentrée des sixièmes, formation des délégués.)

### **Accompagner et rassurer**

- En proposant des outils, des calendriers, des repères
- En renforçant les acquis en créant des feed-backs en fin de conseil avec les élèves

### **Soutenir en tuilant**

- En interne : en faisant appel aux enseignants qui ont commencé à faire le chemin l'année précédente.
- En externe : en faisant appel à des experts (OCCE ou un établissement scolaire ressource) pour des coups de pouce.

### **3. Étendre et prolonger l'expérience coopérative**

#### **Faire évoluer les pratiques**

- En analysant ses pratiques professionnelles au sein d'un groupe de pairs au collège.
- En proposant d'accueillir un stage de formation aux pratiques coopératives dans les murs du collège.
- En proposant de participer à des stages de formation extérieurs au collège.

#### **Étendre et partager la démarche coopérative**

- Avec d'autres établissements
- A d'autres organes de décisions au sein du collège
- Pour construire des projets à l'échelle de l'établissement (exemple : construction d'un préau par le Conseil Départemental)

#### **Rendre durable**

## QUELQUES IDÉES POUR LA FUTURE MAQUETTE

---

### Comment sensibiliser et fédérer autour du conseil coopératif ?

#### **1er objectif de formation : Sensibiliser les collègues au conseil coopératif**

Prérequis des apprenants : Être personnel d'encadrement dans l'établissement et être volontaire pour devenir membre d'un conseil coopératif.

Public cible : composer des groupes hétérogènes (pas seulement des enseignants)

Objectif d'apprentissage n°1 : Faire connaissance pour pouvoir faire équipe

- Brise-glace de début (jeu coopératif des dominos)
- Jeu coopératif pour détendre (« le chteu »)

Objectif d'apprentissage n°2: Connaître la notion de coopération et se l'approprier (être capable de la résumer en une phrase)

- Expression : Brainstorming à partir des représentations de chacun
- Mise en situation : faire l'expérience de la coopération (jeu coopératif) et de non coopération (travaux de groupe)
- Mise en commun : expression des ressentis
- Élaboration : Carré Lescurien du groupe « La coopération, c'est »
- Renforcement : la parole de l'expert (vidéo témoignage de Le Gal)

Objectif d'apprentissage n°3: Découvrir le fonctionnement du conseil coopératif

- Identifier les 4 fonctions du conseil : fonction cognitive, fonction relationnelle, fonction instituante, fonction d'émergence et gestion de projet. Comment ? En éprouvant les différences de traitement d'une même question au sein de l'heure de vie de classe et au sein du conseil coopératif. Participation des apprenants à un jeu de rôles (ils se répartissent entre un groupe conseil coopératif et un groupe « heure de vie de classe » animé par les formateurs, deux apprenants effectuent la navette entre les deux configurations, prennent des photos et prennent des notes) puis retour en plénière pour échanger. Les deux observateurs montrent les photos afin d'en discuter avec le groupe.
  - Identifier les compétences développées par les membres en conseil coopératif grâce aux observations effectuées à l'aide d'une vidéo en cours d'action du site Neopass@ction. Répartition en trois groupes des apprenants (de façon aléatoire). Chaque groupe détient un chapitre du socle commun et surligne les compétences repérées dans la vidéo.

## **2ème objectif de formation : Fédérer l'équipe pédagogique autour d'un conseil coopératif**

Objectif d'apprentissage n°1 : Construire un cadre sécurisant au sein du groupe

- Expression des besoins de chacun (à l'aide de jeu de cartes) au sein du groupe

Objectif d'apprentissage n°2 : Définir son conseil coopératif idéal

- Temps de réflexion individuel (choix de 10 mots pour définir le conseil) puis mise en commun. Travail d'élagage pour garder 10 mots. Chaque équipe de conseil se retrouve pour confronter ses points de vue et élaborer leur topogramme de leur conseil coopératif. Retour en plénière pour le présenter aux autres.

Objectif d'apprentissage n°3 : Trouver des ressources pour faire face collectivement à une situation de crise

- Chaque groupe propose une étude cas et la soumet à un autre. Une proposition de réponse doit être élaborée en un temps limité. Ressources documentaires à disposition, trois experts répartis dans des salles. Le groupe doit s'organiser pour consulter le maximum d'information, se réunir et élaborer sa réponse. Lors du retour en plénière, analyse des difficultés et des forces de chaque groupe.

**Comment faire évoluer les pratiques professionnelles vers une démarche coopérative ?**

**Objectif de formation : Transfert de savoirs faire coopératifs au sein de sa classe et son établissement**

Pré requis des apprenants : avoir déjà expérimenté le conseil coopératif au sein de sa classe.

Méthode pédagogique inversée : l'apprenant apprend seul et va partager son expérience avec le formateur et son groupe de pairs. Cette méthode permet l'innovation, l'homogénéisation des pratiques.

Objectif d'apprentissage n° 1 : Définir les axes d'une pratique coopérative

- En groupe, créer un simplexe de bonne santé de la démarche coopérative. Idées de critères : circulation de la parole, décisions prises, planification respectée, nombre adultes investis, diversité des compétences travaillées, pouvoir partager... Comparer les simplexes, débattre, échanges autour des problématiques rencontrées.

Objectif d'apprentissage n°2 : Enrichir sa pratique de celle des autres

- Partir de l'expérience de chacun de ses pairs afin de partager et « gloser » au sein d'espaces de paroles sans jugement. Pouvoir y émettre ses doutes, ses satisfactions et ses déceptions (GEASE, temps de régulation entre adultes).
- Proposer un atelier d'écritures monographiques.

***Peut-on enseigner la coopération ? Un projet pédagogique ne peut se construire hors sol. Il ne peut s'agir de prescrire et de décrire. Il s'agit plutôt d'être un formateur-passeur qui invite les apprenants à identifier leurs représentations et leurs éventuels freins au changement, un formateur-passeur qui sera en capacité de faire émerger le besoin de travailler ensemble et de développer une posture réflexive.***